

ATELIER « RÉFLÉCHIR AVANT D'AGIR »

AGIROUTE vous propose l'atelier « Réfléchir avant d'agir » qui a pour but de faire prendre conscience à tous les collaborateurs de la nécessité de se poser les bonnes questions avant de se mettre en action, d'adopter un comportement sécuritaire et de mettre en place une analyse de risques rapide et efficace. Durant ce module, nous abordons également la vigilance partagée et la co-activité.

Déroulé pédagogique :

En partant d'une situation concrète (prise de poste, presque-accident, début de tâche...) le formateur proposera aux participants de se poser les bonnes questions:

Chaque collaborateur sera acteur d'un scénario :

- Ai-je contrôlé mon environnement de travail (rangement, sécurité des machines, début de tâche...)?
- Ai-je les bonnes protections individuelles ?
- La consignation a-t-elle été effectuée ?
- Quels sont les dangers liés à mon travail routinier ?
- Savoir réagir en cas d'accident
- Est-ce que mon collègue travaille en sécurité?

En plus du facteur humaine, les remontées d'anomalies et de « presque-accident » sont indispensables. Nous revenons aussi avec le groupe sur l'intérêt de les remonter si lors de l'analyse de risque l'une d'elles a été identifiée.

Public: Tout public

Prérequis: Espace dédié

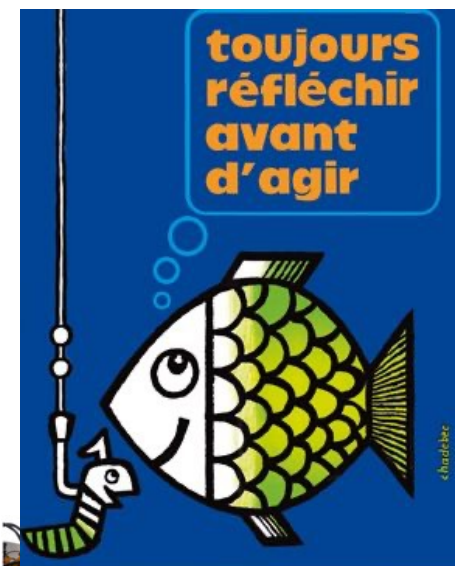
Durée d'un atelier : 50 Minutes

Lieu de formation: à définir

Date de formation: à définir.

Effectif: de 6 à 12 participants par session

Tarifs: sur devis



Mieux vaut réfléchir avant d'agir que regretter après avoir agi.



Démocrite d'Abdère

www.citation-celebre.com